

FLORA.n°2  
mars  
2012

# flore en Région Rhône-Alpes

lettre d'information partenariale des Conservatoires botaniques nationaux et de la région Rhône-Alpes

## / édito

Au terme de leur convention de partenariat 2008-2010, la Région Rhône-Alpes et nos deux conservatoires ont souhaité synthétiser les acquis de ces trois années d'inventaires, de suivis et de réflexions sur la conservation de la flore et des végétations du territoire. Ce partenariat et son bilan constituent l'héritage du Pôle d'Information régional Flore-Habitats qui rassemble et amplifie la connaissance au service de la biodiversité régionale.

Les moyens que la Région a engagés, complétant ceux de l'Europe, de l'État et des Départements, permettent ainsi de disposer d'un corpus informatisé de 4,5 millions d'observations floristiques et 15 000 km<sup>2</sup> d'habitats cartographiés.

Ce capital d'observations concourt à la révision des listes rouge et de protection de la flore régionale, et bientôt celles des habitats. Il irrigue également les politiques de l'environnement telles le Schéma Régional de Cohérence Ecologique et ses déclinaisons opérationnelles en termes d'espaces à protéger. Enfin, l'importance du travail réalisé, tant en matière de flore que d'habitats, a fait du territoire régional de Rhône-Alpes un site pilote pour expérimenter la démarche nationale de cartographie des végétations de la France (programme CARHAB).

«L'union fait la force». Ce vieil adage latin s'impose aujourd'hui en matière de botanique où les talents des hommes se conjuguent avec la puissance des réseaux et de l'Internet.



Christiane FARRET  
Présidente du CBN alpin

Robert FLAURAUD  
Président du CBN Massif central

page 2

**une flore régionale bien connue**

page 4

**des plans d'actions pour la flore locale**

page 6

**caractérisation des végétations**

page 8

**pôle d'information flore-habitats**

Conservatoire Botanique National



Conservatoire Botanique National



# flore sauvage

## Évolution des connaissances de la flore rhônalpine entre 2008 et 2011

La période 2008-2010 s'est caractérisée par une acquisition très importante de données floristiques même si des lacunes demeurent au regard de la richesse potentielle de Rhône-Alpes.

Sur la partie occidentale, l'inventaire en maille UTM 5 x 5 km de la flore vasculaire du département de l'Ardèche (voir article ci-contre), suite aux inventaires des départements du Rhône et de la Loire (2005-2007) est désormais terminé. De surcroît, un important effort de saisie informatique des données issues de la bibliographie mais également des herbiers permet de disposer actuellement de près de 1,5 million d'observations floristiques sur ces trois départements. Des inventaires plus fins (par exemple en mailles de 1 km<sup>2</sup>) devraient être menés dans les secteurs paraissant encore sous-prospectés (nord de l'Ardèche, monts du Lyonnais...) mais également dans certaines zones à forts enjeux de préservation (Ardèche méridionale notamment). Des recherches complémentaires d'espèces rares et menacées permettront également d'affiner les priorités de conservation.

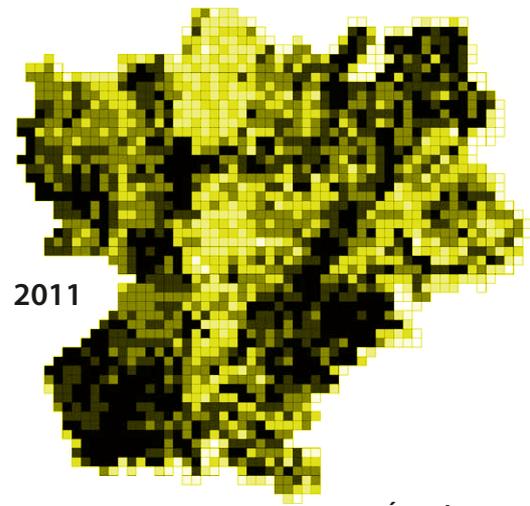
Sur la partie occidentale de la région Rhône-Alpes, les efforts ont porté sur les secteurs les moins bien connus selon le même réseau de mailles UTM : ce sont environ 700 000 observations supplémentaires qui ont été recueillies, permettant de dépasser le chiffre de 2,85 millions d'observations.

La recherche d'espèces rares (tel le Chardon du Mont Aurouze découvert en Isère), ou citées par les anciens botanistes (*Crypsis faux vulpin* retrouvé dans l'Ain) a également été poursuivie. Un effort sur les taxons mal connus et difficiles à déterminer devrait être entrepris.

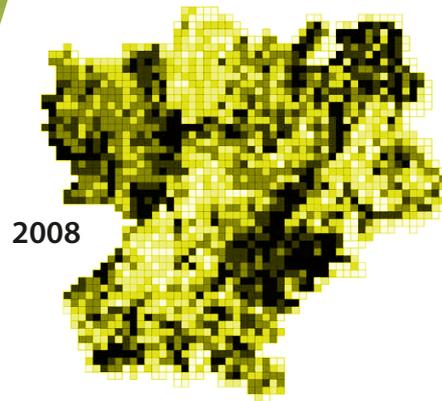
La disparition des espèces les plus fragiles, le développement des plantes les plus compétitives à travers le monde au détriment d'espèces locales nous rappellent quotidiennement que la préservation de la flore et des habitats - dont la réalisation de listes rouges rhônalpines en 2012 est une première étape - reste plus que jamais d'actualité.

P. Antonetti (CBNMC),  
G. Pache & J.-C. Villaret  
(CBNA)

© Arnaud Descheemacker / CBNMC

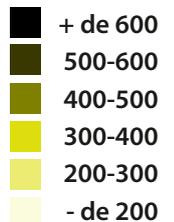


2011



2008

État des connaissances en 2008 et 2011



nombre d'espèces / maille 5x5 km

## Pas de récession pour la découverte d'espèces nouvelles dans l'Est rhônalpin

L'Holostée de Drôme (*Holosteum umbellatum* subsp. *hirsutum*), est une plante discrète et précoce de la famille des Caryophyllacées, découverte à Mévouillon en Baronnies provençales. C'est une endémique des Préalpes du Sud-Ouest, nouvelle pour Rhône-Alpes et inscrite au livre rouge national tome 1.

La Renoncule radicante (*Ranunculus reptans*) est un bouton d'or qui rampe sur le sol des grèves exondées des petites mares d'altitude. Elle est d'origine boréale. Indiquée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle en Isère, Savoie et Haute-Savoie, la station iséroise (200 m<sup>2</sup>) du Taillefer unique en Rhône-Alpes est aujourd'hui l'une des seules stations françaises connues avec celle de Franche-Comté.

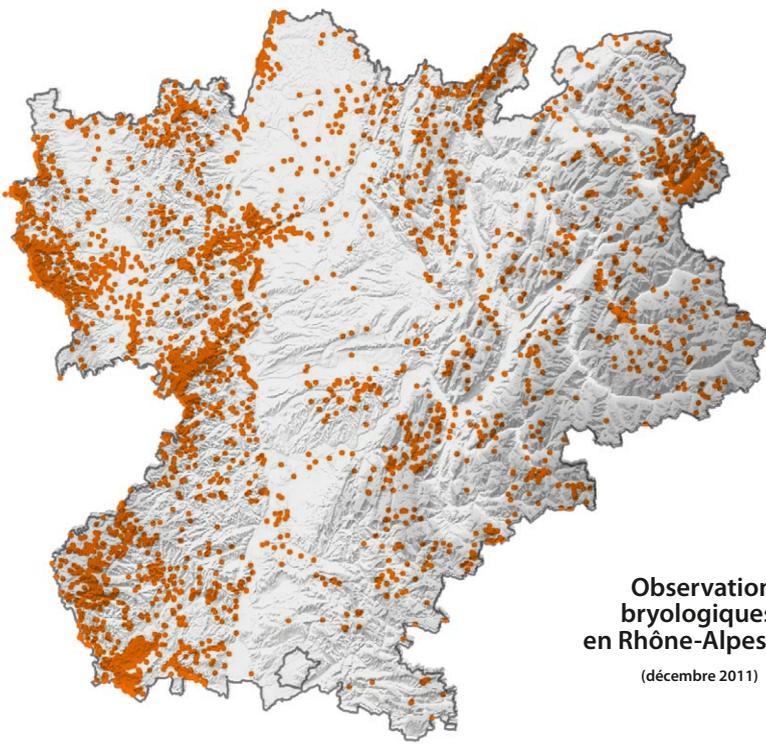
La Laïche mucronée (*Carex mucronata*), aux feuilles fines et aux fleurs brun noirâtre, signalée en Savoie dès 1898 par Cariot au Mont-Cenis, vient d'être retrouvée en 2010, après plus de 100 ans de recherche !

Le Dryopteris à pennes espacées (*Dryopteris remota*) a été découvert en 2011 à Talloires (un pied). Après Larringes, en 1998, c'est la deuxième localité de Haute-Savoie et les deux seules dans l'Est rhônalpin.

La Violette à feuille de pêcher (*Viola persicifolia*) a été retrouvée dans sa station historique du Marais des Echets, à Tramoyes, en 2010. Cette plante fut signalée dès 1882 par Saint-Lager puis revue dans les années 1980 malgré la dégradation constante du marécage. C'est la seule localité rhônalpine mais pour combien de temps encore ?

Ces découvertes de plantes au bord de l'extinction montrent bien qu'il reste encore des zones à prospecter et surtout des actions de préservation à mettre en place, avant que ces plantes ne rejoignent la liste des espèces disparues.

L. Garraud (CBNA)



### Observations bryologiques en Rhône-Alpes

(décembre 2011)



### La bryoflore en région Rhône-Alpes

## Bilan de l'inventaire de la flore vasculaire du département de l'Ardèche

Réalisé avec le concours de la DREAL Rhône-Alpes, de la DATAR (DIAC Massif central), du Conseil régional Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ardèche, l'inventaire de la flore vasculaire du département de l'Ardèche a démarré en 2008 pour s'achever en 2010. Les 277 mailles (5x5 km) du département ont été parcourues par l'équipe du CBN Massif central et un réseau de botanistes départementaux (au sein duquel les membres de la Société botanique de l'Ardèche occupent une place prééminente). Le nombre d'informations floristiques recueillies lors de ce programme mais également issues de la saisie des données d'herbier et des données bibliographiques approche 637 000. Le nombre d'espèces, de groupes d'espèces (genres complexes *Hieracium*, *Rosa* et *Rubus*...) et d'hybrides cités (toutes dates confondues) dans le département de l'Ardèche est de 3 232 (plantes cultivées exclues).

Cet inventaire a permis de découvrir une centaine de taxons indigènes nouveaux (incluant les sous-espèces et hybrides) pour le département et redécouvrir des espèces historiques citées dans la bibliographie mais non revues depuis 1990. Parmi les nouveautés, signalons, par exemple, *Erigeron gaudinii* Brügger espèce considérée comme endémique des Alpes occidentales, observée dans trois localités du Plateau ardéchois, *Polygala exilis* DC. croissant dans des milieux temporairement saturés en eau au printemps dans le Bas Vivarais ou *Ranunculus nodiflorus* L. trouvé sur des coulées basaltiques du Plateau ardéchois. Parmi les redécouvertes, citons *Thelypteris palustris* Schott, qui n'avait pas été revu depuis plus de cinquante ans et qui a été retrouvé en 2009 et *Murbekiella zanonii* (Ball) Rothm. d'origine non connue mais déjà signalé dès le début du xx<sup>e</sup> siècle par plusieurs auteurs.

F. Kessler & S. Nicolas  
(CBNMC)

Le nouveau référentiel taxonomique des bryophytes, débuté fin 2009, permet aujourd'hui de disposer d'une liste des taxons de Rhône-Alpes selon la nomenclature actuelle et d'une liste de l'ensemble des synonymes utilisés dans la littérature scientifique (notamment la littérature ancienne), facilitant ainsi la saisie et l'exploitation des données. À moyen terme, l'analyse comparative des données issues de la bibliographie (articles de revues scientifiques, ouvrages...) et des inventaires permettra de dégager de grandes tendances d'évolution de la bryoflore dans l'espace et dans le temps.

Dans le Massif central rhônalpin, les prospections ont déjà permis de totaliser 42 418 données bryologiques (23 638 en Ardèche, 12 163 dans la Loire et 6 617 dans le Rhône). Les secteurs de la basse Ardèche calcaire, du haut-Foréz, des monts du Lyonnais et du Haut-Beaujolais apparaissent, désormais, clairement comme des lieux de concentration de la richesse bryophytique.

Un effort particulier a été porté à l'inventaire des bryophytes des complexes alluviaux rhodaniens fortement influencés par les activités humaines (barrages hydroélectriques, centrales, extraction de matériaux, drainage, déforestation...). Les forêts alluviales et les habitats qui y sont liés (fourrés, pelouses, gravières...) s'avèrent riches en bryophytes dont certaines d'intérêt patrimonial. Des espèces très exigeantes quant à la qualité de l'eau et à la structure du biotope se réfugient de manière surprenante sur les berges des gravières alimentées par la nappe phréatique. Malgré ce constat positif, les atteintes majeures portées aux écosystèmes alluviaux transparaissent de manière criante : bien que très riche, la bryoflore ne comporte plus qu'un lot d'espèces spécialisées très faibles et de nature relictuelle.

Côté alpin, la formation de deux botanistes à la bryologie - devenue un domaine de compétences à part entière - ainsi que l'acquisition du matériel et de la bibliographie nécessaires ont contribué à la collecte de plus de 10 000 données bryologiques. Des inventaires réalisés sur des milieux particuliers (tourbières et zones humides en général, bryoflore épiphyte du Génévrier thurifère) ainsi que sur certaines espèces de la Directive Habitat, ont révélé de nouvelles populations d'espèces patrimoniales notamment dans l'Ain et la Savoie.

À court terme, le dépouillement bibliographique, les inventaires de terrain et la consolidation des partenariats avec les acteurs locaux permettront de disposer d'une connaissance suffisamment solide et homogène pour que les bryophytes et leurs caractéristiques bio-indicatrices soient mieux prises en compte dans les actions de conservation de la nature.

T. Legland (CBNA), V. Hugonnot (CBNMC)

© Stéphane Perera / CBNMC

## Catalogue floristique et liste rouge des espèces rares et menacées en région Rhône-Alpes

Le travail effectué en commun entre les deux Conservatoires botaniques nationaux pour établir le catalogue floristique et la liste rouge des taxons rares et menacés de la flore vasculaire rhônalpine arrive à son terme.

Après plusieurs versions successives établies en concertation avec les experts régionaux réunis dans un groupe de travail « flore » au sein du PIFH (cf. article page 8), nous disposons désormais d'un catalogue régional stabilisé de 5453 taxons. Respectant la nomenclature du référentiel taxonomique national TAXREF (version 2), ce catalogue présente pour chaque taxon le statut d'indigénat simplifié (selon une dichotomie indigène au sens large ou exogène). Il propose également les coefficients et classes de rareté (sur des périodes antérieures ou postérieures à 1990) calculés à partir des fréquences de présence de chaque taxon dans un réseau homogène de mailles unitaires de 25 km<sup>2</sup>.

C'est ce catalogue qui a servi de base à la réalisation de la liste rouge régionale. La démarche générale suivie pour cette liste rouge respecte la méthodologie élaborée par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux (2009), validée par le CNPN (Conseil national de protection de la nature) et présentée pour avis aux différents CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel). Elle repose sur une adaptation à l'échelle régionale des différentes publications de l'UICN (Union internationale de conservation de la nature). Chacun des 4028 taxons évaluable (taxons indigènes uniquement) a fait l'objet d'une cotation selon les critères UICN.

La liste ainsi établie est en ce moment discutée pour ajustements au sein du groupe de travail « flore » puis sera validée dans les mois qui viennent.

L'UICN sera ensuite consulté pour avis, et l'ensemble du travail devrait être présenté au CSRPN courant 2012.

Cette liste rouge a vocation à devenir un outil fort pour la préservation des espèces menacées dans la région, en servant par exemple de support à une révision des listes d'espèces protégées nationale et régionale mais également à la mise en place de plans régionaux de conservation.

P. Antonetti (CBNMC),  
T. Legland (CBNA)  
et L. Garraud (CBNA)

## Un Plan national d'actions pour le Liparis de Loesel



Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) est une orchidée ultra-discrète des zones humides, protégée aux niveaux national, européen et mondial. Le récent déclin de ses populations a amené le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement à mettre en place un Plan national d'actions (PNA) en sa faveur.

51 stations sont actuellement recensées en Rhône-Alpes, soit près de la moitié des populations françaises. La région porte ainsi une très grande responsabilité dans

la préservation de l'espèce. De nombreuses stations sont déjà bien connues et bénéficient de mesures de gestion de l'habitat de la part des conservatoires d'espaces naturels et des réserves naturelles. L'effet de ces mesures sur les populations est moins bien connu et des actions de suivi de ces dernières sur le long terme sont nécessaires. Certaines stations « orphelines » sont soumises à des menaces récurrentes, notamment de drainage. Les moyens affectés au suivi des populations, à la recherche de stations anciennes et à la gestion et protection des stations restent malheureusement limités par rapport à l'enjeu réel.

Les objectifs de la déclinaison régionale du PNA Liparis de Loesel sont de faire un état des lieux de l'ensemble des populations rhonalpines en termes de répartition, taille des populations, expériences de gestion et actions de conservation, et de proposer les actions à mettre en place station par station dans le cadre de la stratégie adoptée au niveau national. Le CBNA et le CEN Haute-Savoie travaillent ensemble à la rédaction et à l'animation de cette déclinaison pilotée par la DREAL Rhône-Alpes.

V. Bonnet (CBNA)

# flore menacée

## Réseau Alpes-Ain

Le réseau Alpes-Ain de conservation de la flore est né de la constatation que la conservation de la flore fait appel à de nombreux organismes et que leur collaboration et leur coordination amélioreraient l'efficacité des actions menées.

Les objectifs du réseau sur son territoire d'intervention (départements : 74, 73, 38, 26, 05, 04, 01) sont :

- d'identifier les besoins communs de recherche et de conservation ;
- d'articuler, de mutualiser et de restituer les actions de suivi et de conservation des espèces et des habitats rares et menacés ;
- de définir et d'appliquer des protocoles communs de suivi ;
- de regrouper, de traiter, de synthétiser et de mettre en perspective les données recueillies ;
- de créer du lien entre les différents acteurs de la recherche, de la conservation et de la gestion.

Ce réseau s'est structuré en 2010 autour d'une charte, signée à l'heure actuelle par plus de 23 structures dont les Parcs nationaux, les Parcs naturels régionaux, les Conservatoires d'espaces naturels, l'Office national des forêts, re-joints par le Laboratoire d'écologie alpine, les animateurs Natura 2000 et des associations. Le Conservatoire botanique national alpin en est l'animateur.

Les principaux travaux du réseau portent sur :

- la définition de protocoles communs de suivis applicables à toutes les espèces ; 3 niveaux de suivis ont été déterminés en réponse à des problématiques et des niveaux géographiques d'analyse différents ;
- la mise en place de suivis communs notamment sur le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), le Panicaut des Alpes (*Eryngium alpinum*) et la Potentille du Dauphiné (*Potentilla delphinensis*) ;
- l'élaboration d'une base de données libre d'accès pour les adhérents afin de centraliser les résultats de ces suivis ;
- la définition de stratégies de conservation, cette méthode est actuellement testée sur le département de l'Isère ;
- la mise en place d'actions de conservation coordonnées à l'échelle du territoire d'action comme la conservation de l'Orcanette des sables (*Onosma arenaria*), de l'Androsace lactée (*Androsace lactea*)...

N. Fort (CBNA)

## Un plan de conservation pour l'Homogyne des Alpes

La population d'Homogyne des Alpes (*Homogyne alpina*, Astéragées) de Pierre-sur-Haute (Loire), point culminant des monts du Forez, constitue l'unique station connue de l'espèce pour l'ensemble du Massif central ; ses principaux foyers de répartition français se trouvent dans les Alpes, le Jura et les Pyrénées. Bien que l'espèce soit plutôt commune à l'échelle nationale et dépourvue de statut de protection réglementaire, l'isolement géographique de la station ligérienne lui confère une forte valeur patrimoniale.

Signalée dès 1857 puis perdue de vue vers le début du <sup>xx</sup>e siècle, cette population a été redécouverte en 1991 par des botanistes ligériens. Elle se compose d'un millier de rosettes foliaires au sein d'une lande à Éricacées, à 1600 m d'altitude et à l'intérieur d'une station hertzienne militaire interdite d'accès. L'armée est d'ailleurs informée de la présence de l'espèce et de l'intérêt majeur de l'ensemble de la flore du site, l'un des rares îlots subalpins du Massif central. La végétation, soustraite au piétinement et au pâturage, est laissée à sa dynamique naturelle. Une seule hampe florale a été observée en 2009 tandis qu'aucune floraison n'avait été notée depuis 1991.

Un Plan de conservation a été lancé en 2009 par le CBN Massif central, ayant pour objectif l'amélioration de la connaissance de l'espèce et sa préservation. Il a notamment permis de réaliser des analyses biométriques et génétiques sur des plantes prélevées dans les différents massifs montagneux français, en partenariat avec les CBN du Massif central, alpin, de Franche-Comté et des Pyrénées. Ces dernières permettent d'affirmer que la population ligérienne est indigène et se serait séparée des autres populations françaises au quaternaire ; elle est clonale ce qui, conjugué à l'isolement, la rend hélas fragile et menacée, notamment en cas de fortes évolutions environnementales ; enfin, elle présente une morphologie foliaire inhabituelle qui confirme son originalité.

A. Morel (CBNMC)



## Suivis des milieux naturels sensibles en Rhône-Alpes

Depuis 2002, des dispositifs de suivi de l'évolution de 14 types de végétations naturelles rares et menacées en Rhône-Alpes ont été mis en oeuvre sur des sites faisant déjà l'objet de mesures de gestion, en partenariat avec les gestionnaires des sites concernés. Ces suivis permettent de mesurer l'efficacité des mesures de gestion entreprises et d'en proposer les adaptations nécessaires.

V. Bonnet (CBNA) & G. Choynet (CBNMC)

- ① Pelouses maigres humides acides à Nard raide
- ② Forêts alluviales de la vallée du Rhône
- ③ Pelouses alluviales de la vallée du Rhône
- ④ Prairies maigres thermophiles
- ⑤ Landes subalpines
- ⑥ Mares temporaires supraméditerranéennes
- ⑦ Pelouses sur serpentine
- ⑧ Pelouses calcicoles thermophiles de la Côte du Rhône
- ⑨ Prairies alluviales du Val de Saône
- ⑩ Pelouses alticoles méditerranéennes
- ⑪ Pelouses subalpines des combes à neige
- ⑫ Pelouses continentales sur sables xériques
- ⑬ Bas-marais alcalins collinéo-montagnards
- ⑭ Pinèdes et Pessières sur éboulis gelés



# habitats etations

## Pré-liste rouge des végétations menacées en Rhône-Alpes

La première version de la pré-liste rouge des végétations menacées a vu le jour cette année. Élaborée à l'échelle régionale elle s'inspire de la démarche similaire réalisée pour la flore suivant, en partie, les critères proposés par l'UICN.

L'évaluation patrimoniale des végétations a porté dans un premier temps par l'estimation de la rareté des groupements végétaux. Cette estimation s'est appuyée sur l'inventaire des végétations en mailles de 10 x 10 km qui est en cours de réalisation et a également été appréciée au travers de la rareté des espèces végétales caractéristiques des groupements. Elle demeure donc indicative et a été déclinée selon une échelle simplifiée comprenant 4 classes : Exceptionnel (E) ; Rare (R) ; Assez rare (AR) ; Commun (C).

Dans un deuxième temps, l'évaluation des menaces d'extinction a été réalisée. Elle se base sur la notion de déclin à court terme (50 ans) en relation avec l'importance de la zone d'occupation des associations ou sur le faible nombre de localités des groupements.

Les 1 050 groupements végétaux mis en évidence actuellement dans la région ont donc été passés au crible de l'évaluation patrimoniale. Il ressort que 26% des végétations naturelles et semi-naturelles y apparaissent menacées d'extinction à plus ou moins long terme. 24 groupements (2%) sont considérés comme en danger critique d'extinction (CR), 76 (7%) comme en danger d'extinction (EN) et 170 (17%) comme vulnérables (VU). Les végétations gravement menacées d'extinction concernent des types particuliers de forêts alluviales et tourbeuses, de végétations amphibies et aquatiques et de pelouses spécialisées (alluviales ou thermophiles).

De manière générale, il apparaît que les grands types de formations hébergeant le plus de groupements menacés sont par ordre décroissant : les forêts de conifères humides, les haut-marais, les pelouses de basse et moyenne altitude, les prairies humides, les bas-marais et marais de transition, les forêts feuillues humides, les végétations pionnières amphibies, les végétations herbacées pionnières des alluvions, les végétations des combes à neige et les végétations aquatiques.

A. Mikolajczak (CBNA) & G. Choynet (CBNMC)

## Catalogue des végétations de la région Rhône-Alpes

Les travaux de caractérisation des végétations menés, dans un premier temps, en parallèle par les deux Conservatoires botaniques, ont été mis en commun récemment pour former un premier catalogue des végétations régionales. Celles-ci sont déclinées au niveau phytosociologique de l'association ou de l'alliance en fonction des connaissances disponibles et sont présentées sous la forme de fiches descriptives comprenant des informations sur l'écologie, les espèces végétales associées et la répartition géographique.

L'association correspond à un niveau de détail élevé mettant l'accent sur une combinaison originale d'espèces végétales qui peut être expliquée par un contexte écologique et biogéographique particulier ; c'est pourquoi les prairies de fauche montagnardes du Massif central sont considérées comme différentes de celles des Alpes. L'alliance quant à elle correspond un niveau d'appréhension de la végétation plus large qui regroupe un ensemble d'associations ; la plupart des prairies de fauche de montagne relèvent de l'alliance du *Polygono bistortae - Trisetion flavescens*.

1 050 types de végétations sont actuellement recensées sur le territoire de la région, parmi lesquelles 300 et 550 sont propres, respectivement, aux parties ouest ou est de la région, tandis que 200 sont communes à ces deux parties (couloir rhodanien, Val-de-Saône, Drôme/Ardèche méridionales et végétations à large répartition géographique, dites « azonales »). Cette diversité importante est à mettre en relation avec les forts contrastes existants entre les différentes régions naturelles, principalement selon l'altitude, la nature des roches, la position sur un axe est-ouest (continentalité) et nord-sud (influence méditerranéenne). Les différences sont en effet aussi marquées entre les pelouses alpines et les prairies de plaine, qu'entre les végétations du Mont-du-Forez et du Vercors, ou encore, entre les garrigues méditerranéennes et les landes des climats sub-atlantiques.

Ce travail de caractérisation se poursuivra jusqu'en 2013, au moins, pour affiner la typologie des végétations pour lesquelles les connaissances de terrain sont insuffisantes ainsi que celles des végétations communes aux territoires des deux Conservatoires. Ces documents de référence seront ensuite diffusés auprès des acteurs de l'environnement concernés.

A. Mikolajczak (CBNA) & G. Choynet (CBNMC)

# information & sensibilisation



## Pôle régional d'information sur la flore et les habitats...

### En attendant le guide des milieux naturels...

Dans le milieu naturaliste alpin, peu sont ceux qui ne connaissent pas le *Guide des milieux naturels de Suisse*. Cet ouvrage - devenu une référence en matière de description des habitats alpins - est régulièrement utilisé aussi bien par les spécialistes que par le grand public. Cependant, il ne tient pas compte de l'importante connaissance tant en matière de caractérisation que d'inventaire et de cartographie des habitats acquise grâce au partenariat entre les CBN de Rhône-Alpes et la Région depuis plusieurs années. L'aboutissement du référentiel des habitats naturels rhônalpins conduit aujourd'hui les CBN à rédiger des fiches descriptives (cortège floristique, écologie, physionomie, répartition géographique) dans la perspective de faciliter l'identification des types de végétation sur le terrain.

Ce travail préalable permettra, dans un proche avenir, de publier un *Guide des milieux naturels en Rhône-Alpes*, avec le souhait d'en faire un ouvrage tout aussi didactique et pertinent que son illustre prédécesseur suisse. Un beau challenge qui devrait tenir les naturalistes rhônalpins en haleine jusqu'en 2013...

S. Bissuel (CBNA)  
& S. Perera (CBNMC)

© Stéphanie Perera

Le portail d'information et de partage des données du Pôle d'Information sur la Flore et les Habitats (PIFH) en Rhône-Alpes est désormais accessible à l'adresse : <http://pifh.fr>.

Le moteur de recherche intégré à la plateforme permet une lecture cartographique régionale des données floristiques, allant d'un niveau communal ou pentakilométrique pour le grand public à une échelle de précision maximale (donnée géolocalisée) pour les adhérents.

Un premier transfert de plus de 4 millions de données a été effectué sur la base du format standard de données national utilisé dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages. Les données présentes issues des bases des Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central recourent les inventaires des botanistes des deux CBN et de leurs principaux partenaires (conservatoires d'espaces naturels, sociétés botaniques...).

Instance partenariale de concertation commanditée par l'État (à travers la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la Région Rhône-Alpes, le Pôle traduit ses grands principes au travers d'une charte, aujourd'hui ratifiée par l'ensemble des conseils généraux de la région. Au delà de l'adhésion des financeurs, considérés comme signataires de la charte, le Pôle existe au travers d'un réseau d'acteurs en pleine expansion. Une vingtaine de partenaires sont aujourd'hui adhérents dont les principaux producteurs de données de la région. La demande d'adhésion au Pôle s'effectue par l'envoi de l'annexe 1 de la charte, téléchargeable sur le site (rubrique « téléchargement »).

Une commande de charte graphique fait à ce jour l'objet d'un marché dont le CBNA et le CBNMC sont maîtres d'ouvrage. Ce projet a pour objectif prioritaire la conception d'une identité graphique pour l'Observatoire régional de la biodiversité qui, à terme, regroupera le Pôle « flore habitats » actuel et les Pôles « gestion des milieux naturels » et « faune » en création.

J. Hareng (PIFH)

Rhône-Alpes Région

1, esplanade François Mitterrand - CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02  
Site Internet : [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)  
Tél. : 04 26 73 40 00

Conservatoires botaniques nationaux agréés :



Conservatoire botanique national alpin  
Domaine de Charance - 05 000 Gap  
Tél. : 04 92 53 56 82 - Fax : 04 92 51 94 58  
Courriel : [cbna@cbn-alpin.org](mailto:cbna@cbn-alpin.org)  
Site Internet : [www.cbn-alpin.org](http://www.cbn-alpin.org)



Conservatoire botanique national du Massif central  
Le Bourg - 43 230 Chavignac-Lafayette  
Tél. : 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74  
Courriel : [conservatoire.siege@cbnmc.fr](mailto:conservatoire.siege@cbnmc.fr)  
Site Internet : [www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de la convention partenariale entre la Région Rhône-Alpes et les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central. Les actions, dont les résultats sont présentés ici, ont également bénéficié du soutien de l'Union Européenne, de la DREAL Rhône-Alpes, des DATAR Massif alpin et Massif central et des Départements de l'Ardèche, de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie et de la Savoie.

Directeurs de la publication : Vincent Boulet et Pascal Chondroyannis.  
Rédacteurs en chef : Sophie Bissuel et Stéphanie Perera.  
Comité de lecture : Alain Clabaud, Hélène Guillois, Mylène Marie et Luce Mansot.  
Conception graphique : Stéphanie Perera. Date de parution : Mars 2012.